Rabat, 2 Mai 2025

Communiqué de presse

Signature d'un mémorandum d'accord relatif au transfert des fonctions du Secrétariat général de l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques « AFROSAI » à la Cour des comptes du Royaume du Maroc

Madame Zineb El Adaoui, Premier Président de la Cour des comptes, Secrétaire Générale de l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques « AFROSAI », et Monsieur Khaled Ahmed Chekchek, , Président du bureau d'audit de la Libye et Président de l'AFROSAI, ont présidé, le vendredi 2 mai 2025, la cérémonie de signature du mémorandum d'accord relatif au transfert des fonctions du Secrétariat général de l' AFROSAI à la Cour des comptes, et à la définition de ses engagements en termes de ressources et de facilités nécessaires au fonctionnement optimal de ses activités.

Lors de son allocution à cette occasion, Madame Zineb EL ADAOUI a souligné l'importance de cet accord, le qualifiant de moment clé pour l'AFROSAI et de jalon fondamental pour la réalisation de ses objectifs stratégiques, tout en répondant aux défis prioritaires des institutions membres. Elle a réaffirmé l'engagement résolu de la Cour des comptes à jouer un rôle moteur dans la préservation de l'héritage de l'AFROSAI et le renforcement de sa performance, notamment par la mise en œuvre de projets novateurs et structurants, par le renforcement de la coopération entre les groupes régionaux, et par la consolidation de sa position au sein de l'INTOSAI, l'organisation mère. Elle a enfin insisté sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de communication efficace, destinée à accroître la visibilité et le rayonnement international de l'AFROSAI.

Pour sa part, Monsieur Khaled Ahmed Shekshek a réitéré sa confiance absolue dans la Cour et ses réalisations notables. Il a souligné que la présidence de l'Organisation et son secrétariat général s'engageront activement et conjointement pour réaliser les objectifs de l'Organisation, en apportant un appui institutionnel global aux institutions membres, notamment à travers le renforcement des capacités professionnelles et techniques.

Cet accord intervient dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale de l'AFROSAI, tenue à Tripoli, en Libye, du 4 au 6 décembre 2024. Lors de cette assemblée, la Cour des comptes a été élue Secrétaire Général et institution hôte du siège permanent de l'AFROSAI. Il fait également suite à la signature, le 30 avril 2025, de l'accord de siège entre le gouvernement marocain, représenté par Monsieur Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et Madame Zineb El Adaoui, secrétaire générale de l'AFROSAI. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision royale éclairée visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à en faire un choix stratégique pour le Royaume et ses partenaires en Afrique, dans le but de consolider la bonne gouvernance, de réaliser un développement durable commun et de favoriser la prospérité sur le continent africain.